



MAIRIE  
DE  
**LA CHAISE-DIEU**  
43160

**Le mardi 21 septembre 2021 à 20 Heures,  
Le conseil municipal s'est réuni  
à la salle polyvalente de La Chaise-Dieu.**

**Sont présents : André Brivadis (maire) Stéphane Gibert (adjoint) Fabien Blanchefort (adjoint) Armelle Savinel (adjointe) Yannick Laverroux (adjoint) Thierry Faivre, Olivier Marion, Pierre Philipon, Pascale Sciortino, Gérard Spécel, Bernard Vialaneix.**

**Stéphane Wenger a donné procuration à André Brivadis  
Paul Philbée a donné procuration à Stéphane Gibert.**

**Armelle Savinel est nommée secrétaire de séance.**

- Groupement de commande pour l'achat de panneaux lumineux.  
Vote à l'unanimité
- Achat du terrain servant de parking rue saint Martin, madame Duchamp souhaite vendre ce terrain à la commune, une offre à 5 € le m<sup>2</sup> lui sera faite.  
Vote à l'unanimité.
- Madame Laborde 28 rue saint Martin souhaite acheter la parcelle numéro 395 jouxtant sa propriété, elle paiera le bornage. Proposition du conseil municipal 10 € le m<sup>2</sup>.  
Vote à l'unanimité.
- Contentieux avec le garage Bereaux, la boulangerie « La Flûte Casadéenne » et la mairie.  
La procédure va se poursuivre.  
Vote : 1 abstention 12 pour.
- Subvention voirie pour les amendes de police : réflexion du conseil municipal.
- Subvention école pour moniteur de musique : 1000 € de subvention.  
Adopté à l'unanimité.
- Déclassement de l'avenue de l'avenue de la Gare en voie communale.  
Vote : 1 Pour , 12 Contre.
- Compte-rendu de la réunion école du 8 septembre avec l'inspectrice départementale d'académie et certains élus de la mairie. Une subvention de 619.000 € a été attribuée , prévision de rentrée en 2023 au 15 avenue de la Gare.
- Tarifs cantine : coût 4,72 € à l'IME, les parents remboursent 4,62 €. Adopté à l'unanimité
- Un règlement relatif au cimetière va être mis en place.

- La bibliothèque aujourd'hui installée à la mairie va être transférée 24 rue saint Martin au-dessus des services techniques municipaux.
- Contrat copieur : l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics) est retenue pour le remplacement des copieurs. Pas de vote demande de complément.

#### **Questions Diverses :**

- Avenant Colas voté à Unanimité
- Aide aux façades : monsieur François Philipon, 21 avenue de la Gare, obtiendra 1000 € d'aide, suite aux travaux qui ont été effectués sur la façade de sa maison, c'est la première demande validée par la mairie.
- L'ADMR de La Chaise-Dieu est à la recherche d'un(e) président(e).
- La foire aux champignons aura lieu jeudi 28 octobre 2021.
- DETR subvention Actes ordis votée à unanimité

La séance est levée à 23 Heures.